

COMMUNE DE BRIGNOLES

83170

AVIS DE CONSULTATION
PROCEDURE ADAPTEE

- Identification de l'organisme qui passe le marché : MAIRIE de 83170 BRIGNOLES – 19 Rue Lice de Signon – Direction Commande Publique - Tél : 04.94.86.22.17- Fax : 04.94.59.16.93 – Email : achats.publics@brignoles.fr

- Objet du marché : Mise en œuvre d'un atelier de foot en salle dans le cadre du dispositif CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) de la ville de Brignoles.

- Procédure de passation : Marché à procédure adaptée de services conclu selon les articles 26 II 2°, 28 et 30 du Code des Marchés Publics.

- Description et Programme de l'opération : La commune de Brignoles développe une stratégie éducative qui s'appuie sur un Projet Éducatif Local. Ce projet intègre la notion d'éducation partagée, prend en compte la dimension de réussite éducative des enfants et des jeunes en favorisant l'acquisition de compétences transversales.

En ce qui concerne le service jeunesse, la Commune de Brignoles développe cette stratégie éducative en s'appuyant sur le Projet de service dont l'objectif général est :

« *D'accompagner l'enfant, l'individu, l'être en construction afin qu'il devienne un adulte autonome, responsable et capable de faire des choix dans un collectif social, en collaboration avec les autres acteurs éducatifs que sont la famille et l'école.* »

Et plus précisément dans le cadre du dispositif CUCS, il s'agit de développer les objectifs suivants :

- Nouer une relation de confiance avec les adolescents autour d'activités à caractère sportif, proposées dans des lieux et à des moments stratégiques, sous une forme adaptée aux modes de fonctionnement particuliers des jeunes et favorisant la mixité socio culturelle
- Favoriser l'accès aux loisirs et au sport, notamment en direction des publics éloignés des structures qui offrent traditionnellement ces services
- Susciter la prise de parole et l'expression des jeunes tout en les accompagnant dans une démarche de responsabilisation et d'autonomie
- Favoriser l'esprit collectif et solidaire ainsi que « le bien vivre ensemble »

Différentes actions éducatives sont réfléchies et mises en œuvre à ce jour par l'équipe éducative du secteur adolescents du service Jeunesse (accompagnement de projets collectifs citoyens, chantiers éducatifs...) et afin d'enrichir encore celles-ci, il est recherché un opérateur qui puisse mettre en œuvre un atelier **de foot en salle**.

Modalités d'intervention :

Lieu : Gymnase

Périodes, jours et horaires d'intervention :

- Péri-scolaire (sur le cycle scolaire) : le mercredi de 17h00 à 19h00
- Vacances scolaires : Toussaint, Hiver (Février) et Pâques, stages de 5 jours (généralement la 1^{ière} semaine des vacances) de 14h00 à 17h00

Tranches d'âges définies : 11-17 ans

- Délai d'exécution prévisionnel : Du 28 septembre 2011 au 04 juillet 2012, et en cas de reconduction du dispositif CUCS d'une année sur l'autre, jusqu'en juillet 2014.

- Critères de sélection des candidats : Il s'agit d'un appel à candidatures. Aucun cahier des charges n'est à retirer. Après analyse des propositions reçues en mairie, il sera procédé au choix des futurs intervenants qui seront amenés à signer des conventions spécifiques.

Les capacités professionnelles et techniques du candidat seront notamment évaluées en fonction des renseignements suivants qu'il aura fournis :

- Fiche de présentation de la structure, qualité des intervenants, fiches d'expériences, pédagogie d'intervention proposée ;
- Un dossier faisant ressortir le contenu de la prestation envisagée : Il est demandé à ce que les projets soient travaillés sous forme d'ateliers avec des supports innovants, différents de ce qu'il peut être proposé dans le cadre scolaire. Ces projets devront tenir compte de l'enfant en tant qu'acteur et donc du fait qu'il aura le choix ou non d'y participer.
- Liste des principaux services de même nature réalisés au cours des 3 dernières années ;
- Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose pour l'exécution des services.

- Choix et classement des candidatures : établi en fonction de critères, hiérarchisés de la manière suivante :

1. Qualité des prestations jugée à partir des points suivants : Pertinence du projet proposé, réalisation d'une évaluation au regard des objectifs visés ainsi que la disponibilité et la continuité sur l'année,
2. Coût de la prestation

- Date limite de réception des candidatures : le 09 septembre 2011 à 17 H.

- Conditions de remise des candidatures : Les dossiers seront envoyés en recommandé en Mairie de Brignoles – Service Jeunesse – Hôtel de Ville, Place Caramy 83170 – BRIGNOLES – (L’enveloppe extérieure portant la mention « Consultation Atelier CUCS foot en salle 2011/2012 - Ne pas ouvrir») ou transmis par Fax au 04.94.69.76.41 ou par mail : hsaillard@brignoles.fr (copie à : animation@brignoles.fr)

- Délai minimum de validité des offres : 120 jours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon - 5 rue Jean Racine - 83000 TOULON.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.

Demande de renseignements :

Renseignements administratifs : Direction Commande Publique Tél : 04.94.86.22.17 – Fax : 04 94 59 16 93 – Email : achats.publics@brignoles.fr.

- Renseignements techniques : Service Jeunesse – Hervé SAILLARD Tél : 04.94.86.22.28– Email : hsaillard@brignoles.fr

- Date d’envoi à la publication : le 10 Août 2011